



Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

Fédération étudiante universitaire du Québec
(FEUQ)

une organisation

Nom de l'organisation: _____

ou

un individu

Nom: _____

Sujet : Secteur rural, régions éloignées et communautés urbaines

*** Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Que soit adopté un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions :
- travaillant dans un domaine connexe à la formation;
- à l'intérieur de 24 mois de l'obtention de leur diplôme;
- à la hauteur de 40 % du revenu brut personnel, pour un maximum annuel de 3 000 \$ et un maximum cummulable de 8 000 \$.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

\$100 millions-499.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Ce crédit d'impôt pourrait très bien s'insérer à même les initiatives des Agences de développement économique partout au Canada (développement économique régional du Québec, du Sud de l'Ontario, du Nord de l'Ontario, du Nord, du Canada Atlantique et du de l'Ouest). De cette manière, les coûts seraient internalisés et divisés à même plusieurs initiatives, qui permettrait un moindre impact financier sur d'autres mesures.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les nouveaux diplômés travaillant dans une région désignée au sens de la Loi sur les subventions au développement régional (mis à jour le 25 juin 2013). Les régions désignées d'au moins 12 500 kilomètres carré doivent ainsi être caractéristiquement en besoin, soit en possédant des hauts taux de chômage, jusqu'à 2 % de plus que la moyenne nationale, sur une période long terme, par exemple.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Ce crédit d'impôt vise à encourager le retour des jeunes dans les régions ressources à risque, qui connaissent depuis des années des forts taux d'exode chez les jeunes. Les problèmes de vieillissement de la population et de renversement de la pyramide démographique viennent particulièrement menacer la vitalité à long-terme des régions partout au Canada. Cette mesure incitative est une mesure qui aide à combattre les barrières économiques du retour en région et contribue à augmenter la performance économique des entreprises régionales partout au Canada.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Que les crédits d'impôt non remboursables pour frais de scolarité (ligne 323, ligne 324) , ainsi que la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) soient abolies et que les montants récupérés soient redistribués aux provinces en éducation postsecondaire, via le Transfert canadien en matière de programme sociaux (TCPS).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

≤\$499,999

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Cette opération se déroulerait à coût nul.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

En augmentant les TCPS pour le postsecondaire, les provinces auraient la guise d'investir cet argent où il y a réellement un besoin. Les mesures que mettent en place les provinces visent directement l'accessibilité et la qualité de la formation universitaire pour tous les étudiants. Ceci permettrait un parcours académique plus rigoureux, amenant des étudiants mieux formés et prêts à intégrer le marché du travail plus rapidement.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les crédits d'impôt non remboursables pour frais de scolarité et la Subvention canadienne pour l'épargne-étude sont des mesures qui ont longuement été étudiées par les théoriciens de l'économie (Collins & Davies, 2005; Zimmerman, 2003; Milligan, 2002; et Berger, Parkins & Motte, 2004 et 2005). Or, les conclusions sont que ces mesures sont mal ciblées et n'ont sommairement aucun effet sur l'accessibilité aux études. Le transfert de cet argent dans le TCPS mettra aux provinces d'investir cet argent où besoin il y a réellement.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Que le programme des coûts indirects (ICP) soit doté d'un financement adéquat afin de couvrir les coûts indirects de recherche à la hauteur de 40 cents par dollar de subvention octroyées par les Conseils subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRCS), contrairement au montant de 23 cents par dollars versé actuellement.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

\$100 millions-499.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Idéalement, utiliser le plus d'argent neuf possible. Sinon, nous recommandons d'aller chercher des sommes aux endroits suivants :

- Fondation canadienne pour l'innovation;
- investissements récurrents de 37 M\$ prévus pour augmenter les partenariats université-industrie, mis en œuvre par les Conseils subventionnaires;
- Crédit d'impôt du programme de la RS & DE

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les établissements universitaires du Canada.
Conséquemment, cette mesure touche les professeurs et étudiants aux cycles supérieurs qui font de la recherche. Indirectement, cette mesure touche la société canadienne dans son ensemble, en termes de retombées de la recherche et de l'innovation provenant des institutions universitaires, lesquelles contribuent à plus du tiers de la R&D au pays.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

L'augmentation proposée de la couverture des coûts indirects de recherche évitera aux universités des dépenses que se chiffrent, selon l'AUXX en 2009, à 240 M\$. Ces sommes économisées par les universités pourront être allouées à de nouveaux projets de recherche par des subventions aux chercheurs et des bourses institutionnelles aux étudiants. Cela aura pour effet d'accroître la formation de nouveaux chercheurs et d'augmenter la production de recherche et d'innovation dans les établissements universitaires du Canada, au profit du développement social et économique du pays.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'ensemble des mesures proposées viennent toucher directement les étudiants et les diplômés universitaires du Canada, augmentant l'accessibilité et la qualité de la formation, tout en permettant une meilleure intégration au monde du marché du travail.

De par notre première recommandation, nous tentons de répondre au problème criant de la dévitalisation des régions, causées par un fort exode des jeunes et une augmentation croissante des retraites, amenant de forts problèmes de relève chez les entreprises régionales, pourtant à fort potentiel économique.

De par notre deuxième recommandation, nous permettons à l'ensemble des étudiants d'accéder à un enseignement de manière adaptée aux problèmes locaux. Les TCPS sont de loin le meilleur programme qui réussit à améliorer l'accessibilité et la qualité de la formation universitaire selon les différents enjeux des différentes provinces. Les crédits d'impôt pour frais de scolarité sont des mesures non remboursables qui ne sont accessibles pour peu d'étudiants qui en ont réellement le besoin. La Subvention canadienne pour l'épargne-étude, quant à elle, ne vient pas cibler les familles qui ont réellement besoin de ces montants supplémentaires, soit les familles moyennes (et plus particulièrement moyenne-basse), qui n'utilisent que trop peu cette subvention. Ces mesures semblent donc mal ciblées. En habilitant les provinces à enligner ces investissements dans le monde universitaire, les étudiants et les universités partout au pays se verraient accordée un aide adaptée à leur réelle situation.

Finalement, notre troisième recommandation ne demande qu'une adéquation entre les montants accordés par les Conseils subventionnaires en lien avec les coûts administratifs et le matériel nécessaire pour offrir un contexte propice à la réalisation des activités de recherche. Les investissements dans la recherche universitaire par le biais des Conseils subventionnaires sont de loin les investissements qui amènent le meilleur rendement en lien avec l'innovation. Or, les montants affectés aux frais indirects de recherche n'ont pas su suivre leurs coûts réels. Les universités se voient donc obligés de couper à même leur budget pour couvrir des coûts qui pourraient être alloués à plus de recherche.

***Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.**